

Quelques remarques à propos du datif-locatif en hittite

Michel Mazoyer - Paris

Le système casuel indo-européen ne formait pas un ensemble homogène. Parmi les différents cas, certains étaient anciens et d'autres tardifs. Les cas concrets en effet paraissent s'être développés à une période récente et ils ont été les premiers à s'affaiblir: des syncrétismes effectués à partir des cas abstraits les ont absorbés en tant que formes autonomes, et à l'intérieur de ces nouveaux cas, ils se sont consolidés en se servant des postpositions ou des prépositions. Le hittite¹, quant à lui, à la suite d'une évolution phonétique, a réuni sous une forme unique un cas abstrait, le datif proprement dit, et un cas concret, le locatif. Le groupe ainsi constitué a évincé le directif, l'accusatif de direction restant embryonnaire. Cette extension du datif-locatif au détriment du directif a eu pour conséquence de ruiner le système anatolien des cas concrets qui reposait, comme le souligne E. Laroche², sur l'opposition du statique et du dynamique. La comparaison du hittite avec le grec et le latin, deux autres langues indo-européennes qui ont gardé dans leur représentation de l'espace et du temps l'opposition entre le statique et le dynamique, permet, dans une certaine mesure, d'expliquer le processus qui est à la source de la ruine du système anatolien.

Analyse du datif et du locatif dans le système anatolien

Le datif et le locatif réunis dès l'époque archaïque en hittite sont distincts en anatolien. Chacun de ces cas présente les valeurs suivantes en

¹ Pour une présentation générale des cas en vieux hittite, voir S. Luraghi, "Der semantische und funktionelle Bau des althethitischen Kasussystems", *ZVS* 99 (1986) 23-42. Pour le datif-locatif, le locatif sans désinence, le directif, voir notamment, J. Friedrich, *Hethitisches Elementarbuch I*, Heidelberg 1960; E. Laroche, "Etudes de linguistique anatolienne III", *RHA* 28 (1970) 21-49; F. Starke, *Die Funktionen der dimensionalen Kasus und Adverbien im Althethitischen* (StBoT 23), Wiesbaden 1977; A. Kammenhuber, "Direktiv, Terminativ und/oder Lokativ im Hethitischen", in: E. Neu / W. Meid (éd.), *Hethitisch und Indogermanisch* (IBS 25), Innsbruck 1979, 115-141 (= eadem, *Kleine Schriften zum Altanatolischen und Indogermanischen* [THeth 19/2], Heidelberg 1993, 651-678); E. Neu, *Studien zum endungslosen 'Lokativ' des Hethitischen* (IBS Vorträge und Kleinere Schriften 23), Innsbruck 1980; F. Josephson, "Directionality in Hittite", in: *Kurylowicz Memorial Volume*, Part one, Cracow 1995, 165-176; R. Francia, "Funzioni sintattiche nei testi dell'antico ittita: il locativo di meta e scopo e l'accusativo di direzione", *Incontri Linguistici* 19 (1996) 137-153.

² Laroche, *RHA* 28, 21-49.

anatolien:

Le datif proprement dit exprime un mouvement qui se rapproche de l'objet jusqu'à le toucher ou qui inversement s'écarte de l'objet qu'il effleurerait. Il est par excellence le cas exprimant l'attribution, le cas qui donne et qui ôte. Il implique donc un rapprochement ou un éloignement de l'objet. Par ailleurs, il suppose un lien étroit entre le verbe et son objet. Il indique la personne qui a intérêt à l'action, celle qui est avantageée ou désavantageée par celle-ci. Par les notions d'attribution et d'intérêt, qu'il partage avec le grec et le latin, le datif convient plus particulièrement aux personnes ou aux relations concrètes.

Le locatif, qui est un cas concret, situe un point dans l'espace, un moment du temps. Il exprime l'absence de mouvement dirigé, comme en grec et en latin.

Il entre donc dans le système de représentation de l'espace et du temps, qui repose en anatolien, selon E. Laroche³, sur une double opposition:

- l'opposition du statique et du motionnel, c'est-à-dire du locatif d'une part, du directif et de l'ablatif d'autre part.
- à l'intérieur du motionnel, une opposition entre le directif, exprimant le but et la destination, et l'ablatif, exprimant l'origine, la sortie et l'éloignement.

La ruine du système anatolien

Le système anatolien connaît une transformation radicale, qui a pour conséquence de ruiner l'opposition entre le statique et le dynamique: les étapes de cette transformation ont été reconstituées ainsi par E. Laroche⁴:

— à la suite d'une évolution phonétique propre au hittite le datif et le locatif sont confondus: le datif indo-européen en *-ei* évolue en *i*, de même que le locatif indo-européen en *-i/-ei* évolue en *i*. Dès lors il n'existe qu'un cas unique en *i*. Le syncrétisme du datif et du locatif a pour effet étonnant que le même cas exprime des notions opposées: le mouvement vers l'objet (représenté par le datif proprement dit) et l'absence de mouvement (le locatif).

— Le vieux locatif sans désinence ne subsiste que dans quelques mots⁵. Le passage du locatif absolu à la postposition s'observe dans les réctions possessives du type *ammel peran* "devant moi", *šuinan ištarna* "parmi les dieux" qui font place à *-mu peran*, *šuinās ištarna*.

— Le datif-locatif est employé systématiquement à la place du directif, lequel ne survit que comme archaïsme.

³ Laroche, *RHA* 28, 21-49.

⁴ Laroche, *ibid.*

⁵ Pour le locatif sans désinence, voir Neu, *Lokativ*.

- Les directifs en *a-* dégénèrent rapidement en locatif.
- Le locatif sans désinence peut être employé à la place du directif.
- Le développement du datif-locatif au détriment du directif a pour effet d'empêcher le développement de l'accusatif de direction, qui reste embryonnaire, malgré la disparition du directif.
- Parallèlement l'ablatif, qui est un cas exprimant le mouvement, perd sa force motionnelle: une partie des ablatifs prend une valeur de locatif.

Le datif-locatif en grec et l'ablatif-locatif en latin

En grec et en latin, le locatif, qui a fait l'objet de syncrétisme, se réunit, comme en hittite, en deux cas concrets à caractère motionnel, au datif en grec, à l'ablatif en latin. La conséquence de ce syncrétisme est le fait que dans ces deux langues, comme en hittite, le locatif, qui exprime l'absence de mouvement, est réuni à un cas exprimant le mouvement. Dans ces deux langues, le système de représentation du lieu et de l'espace repose sur une double opposition analogue à celle de l'anatolien:

- une première opposition représentée par l'opposition du statique et du motionnel c'est-à-dire du locatif et des cas motionnels (datif, génitif grec, ablatif latin).
- à l'intérieur des cas motionnels, une opposition entre d'une part l'accusatif de direction, qui exprime le but et la destination dans les deux langues, et d'autre part le génitif grec et l'ablatif latin, qui expriment l'origine.

Le grec et le latin possèdent un petit nombre de directifs ne jouant pas un rôle actif dans le système casuel. Les directifs à valeur adverbiale, comme ἄνω, κάτω, qui ont encore une valeur motionnelle chez Homère, ont évolué en grec comme en hittite, perdant leur valeur directionnelle et prenant une valeur locative. Le latin s'est constitué, à une époque relativement tardive, un groupe adverbial à l'aide du directif en *-o*, à valeur motionnelle, mais a limité son emploi à un groupe restreint de termes⁶. Par ailleurs, l'accusatif de direction qui occupe une place essentielle en grec et en latin dans le système de représentation de l'espace, ne s'est jamais développé en hittite et ne joue qu'un rôle d'appendice.

Il ressort de ces quelques considérations que la réorganisation du système casuel en grec et en latin n'a pas entraîné une neutralisation de l'opposition du statique et du dynamique. Cette dernière reste entière dans les deux langues, tandis qu'elle a cessé d'exister en hittite.

En grec ancien, en effet, où l'opposition entre le locatif et l'accusatif de

⁶ Sur ce point, Laroche, *RHA* 28, 46-47.

direction demeure très forte jusqu'au début de notre ère, on ne relève pas de confusion entre ces deux cas. Comme J. Humbert le souligne dans sa *Syntaxe grecque*⁷, avec un verbe exprimant l'immobilité, il suffit que l'idée de direction soit pensée pour que l'accusatif devienne nécessaire: Esch. Ag. 834 *ἰὸς καρδίαν προσήμενος* "un trait planté dans son corps". Ici, comme le remarque J. Humbert, la considération de la direction l'emporte: le trait est *venu* se planter dans le cœur.

On ajoutera qu'inversement il suffit que l'idée statique soit pensée avec un verbe exprimant le mouvement pour qu'on emploie le datif-locatif. Cette tournure qualifiée par E. Schwyzer⁸ de "Die erreichte Ruhelage" se rencontre auprès des verbes de mouvement signifiant *verser, donner, poser, placer, jeter ou tomber*. Le fait que depuis Homère cette tournure puisse être concurrencée par *ἐν* + datif, ou accessoirement par la forme figée du locatif, donne une indication précieuse sur la valeur statique du datif-locatif dans ces tournures. Empruntons quelques exemples à la grammaire de E. Schwyzer⁹:

verser T 222 *καλάμην χθονὶ χαλκὸς ἔχευεν* "le bronze versait à terre de la paille"; *donner*, Θ 129 *δίδου δέ οἱ ἡνία χεροίν* "il lui donnait les rênes dans les mains", Σ 545 *ἐν χεροῖν δέπας δόσκεν* "dans la main il lui donnait la coupe"; *jeter* I 220 *ἐν πυρὶ βάλλε θυηλάς* "il jetait dans le feu le lot réservé aux offrandes", mais H 187 *ὅς μιν ἐπιγράψας κυνέη βάλε* "celui qui a mis son signe l'a jeté dans la poussière"; *tomber* E 82 *πεδίῳ πέσε* "il tomba dans la plaine"; Esch. Ch. 48 *πεσόντος αἴματος πέδῳ* "le sang étant tombé sur le sol"; Eur. Or. 88 *πόσον χρόνον δὲ δεμνίοις πέπτωχ' ὅδε* "Depuis combien de temps celui-ci tomba sur la couche?"; Δ 182 *χαμαὶ πέσεν* "il tomba par terre".

Dans ces exemples le datif-locatif garde sa valeur statique et n'acquiert pas une valeur motionnelle. La conséquence de la direction, d'où découle une situation statique, l'emporte, on emploie donc le locatif. Selon E. Schwyzer, il faut comprendre par exemple la phrase d'Euripide *πόσον χρόνον δὲ δεμνίοις πέπτωχ' ὅδε* comme signifiant qu'il est tombé et qu'il est demeuré sur la couche. On notera que dans ces exemples le datif-locatif est en concurrence avec *ἐν* + datif et accessoirement avec la forme figée du locatif.

Il en résulte pour certains verbes de mouvement une grande variété de

⁷ Humbert, *Syntaxe grecque*, Paris ³1960, 292.

⁸ Cf Schwyzer, *Griechische Grammatik*, t. 2, München, ⁵1988, 155; voir aussi Chantre, *Grammaire homérique*, tome 2, Paris 1963, 79-80.

⁹ Cf. Schwyzer, *Grammatik*, pp. 155-156.

constructions. Le verbe *πίπτω* "tomber", par exemple, se construit avec l'accusatif précédé de la préposition *εἰς*: *πίπτειν ἐς πόντον* "tomber dans la mer"; l'accusatif associé à la particule enclitique -δε: *πίπτειν χαμάξε* "tomber à terre"; le datif-locatif: *πεδίῳ πίπτειν* "tomber dans la plaine"; ἐν + datif: *ἐν κονίσιν πίπτειν* "tomber dans la poussière"; le locatif: *χαμαὶ πίπτειν* "tomber à terre".

Il ne s'ensuit pas pour autant une confusion entre la question du lieu où l'on est et celle où on va. Le fait que certains verbes de mouvement puissent se construire avec le datif, avec ἐν + datif ou avec l'accusatif de direction, n'implique pas que le sentiment linguistique est troublé¹⁰. Ces différentes tournures peuvent chacune se justifier de façon spécifique. Suivant qu'on considère le mouvement lui-même ou le résultat du mouvement, on emploie l'accusatif de direction ou le datif-locatif (ἐν + datif).

La ligne de démarcation entre le datif-locatif et l'accusatif de direction est donc très nette en grec homérique comme en grec classique. Elle ne tendra à s'effacer qu'à partir du premier siècle de notre ère, date à laquelle l'accusatif tend à s'étendre au détriment du datif, comme on le voit dans ces exemples mentionnés par J. Humbert, Marc (13, 16) ὡς εἰς τὸν ἀγρὸν μὴ ἐπιστρεψάτω εἰς τὰ ὄπισσω "celui qui est dans son champ, qu'il ne se retourne pas en arrière"; Pap. Oxyrh. VI n° 929 (II^e siècle) ταῦτα δὲ πάντα συνενῆ εἰς τὸν χιτῶνα "tout cela était ensemble dans la tunique"¹¹. Dans ces exemples on voit que la notion statique est exprimée par l'accusatif en dehors de toute valeur motionnelle.

De façon analogue, en latin, malgré certaines confusions notamment dans la langue parlée, l'opposition entre les emplois de l'ablatif-locatif et l'accusatif de mouvement reste fortement marquée. Comme le datif-locatif en grec, l'ablatif-locatif se rencontre avec les verbes de mouvement signifiant *placer, poser, jeter*. Ainsi la tournure *ponere aliquid in mensa, (in) loco* "placer quelque chose, sur la table, dans un lieu" est analogue selon E. Schwyzer aux tournures grecques analysées précédemment et peut être rapprochée par exemple de *ut se abiceret in herba* "afin de se jeter sur l'herbe".

Dans ces expressions, comme le soulignent A. Ernout et F. Thomas dans leur *Syntaxe latine*¹², on envisage le terme de l'action au bout de laquelle l'objet demeure dans une position statique. Ici la conséquence de la direction l'emporte sur le mouvement même. On remarque que l'ablatif-locatif est en concurrence avec *in* + ablatif, ce qui confirme la valeur statique.

¹⁰ Autre opinion chez Francia, *Incontri Linguistici* 19, 144-145.

¹¹ Humbert, *Syntaxe*, 293-294.

¹² Ernout-Thomas, *Syntaxe latine*, Paris 1964, 112-114.

que de l'ablatif-locatif seul.¹³

On emploie l'accusatif pour exprimer le mouvement avec un verbe à l'inflectum exprimant une notion statique, *copias in unum locum coactas* "des troupes réunies en un seul endroit".

L'emploi de l'inflectum, qui évoque l'action en train de se faire entraîne plutôt l'accusatif, et celui du perfectum l'action achevée, d'où peut résulter une situation statique marquée par l'ablatif-locatif.

Comme en grec, il peut en résulter avec certains verbes une grande variété de constructions, suivant qu'on voulait exprimer la conséquence du mouvement ou le mouvement lui-même.

ponere se construit soit avec *in* + ablatif comme *ponere in mensa* "placer sur la table", *in* + l'accusatif: *in flammam ponere* "poser dans le foyer" (Ov. Mét.9, 503); *condere*¹⁴ se construit avec *in* + l'accusatif; *in* + l'ablatif au parfait, mais également au présent, l'ablatif seul, avec le locatif. On remarque donc que dans chacune des constructions le cas utilisé conserve sa valeur propre, et on ne peut pas évoquer de confusion entre les cas. L'accusatif garde sa valeur de mouvement et l'ablatif-locatif sa valeur statique, sans se charger d'une valeur motionnelle.

Mais il importe de faire remarquer que toutes ces tournures sont parfaitement justifiées. En aucun cas on ne peut suggérer que dans ces expressions l'ablatif-locatif exprime le mouvement. Cependant elles pouvaient entraîner, comme le font remarquer A. Ernout et F. Thomas, une certaine confusion entre le statique et le dynamique. Un locatif se trouve chez Plaute avec un verbe de mouvement: *adveniens domi* "en arrivant à la maison", qui peut traduire la situation statique du sujet au terme de l'action, mais qui semble indiquer le mouvement pur¹⁵. Le sentiment de la distinction grammaticale tendait à s'estomper surtout dans la langue populaire. D'où des expressions comme Pétr. 47, 5: *omnia foras parata sunt* "tout est prêt à l'extérieur", avec *foras*, forme figée de l'accusatif de direction; 62, 1 *Capuae exierat* "il était allé à Capoue", avec le locatif *Capuae*.

Toutefois on remarque que les cas où la distinction entre les questions *ubi* et *quo* est entièrement effacée semblent limités. Ils résultent d'une confusion et non pas d'une extension généralisée de l'ablatif-locatif au détriment de l'accusatif. Cette confusion d'emploi, qui reste très marginale, n'a pas eu pour effet de ruiner le système casuel du latin, où l'opposition entre le statique, représenté par l'ablatif-locatif et le dynamique représenté par

¹³ Ernout-Thomas, *ibid.*, 112.

¹⁴ Ernout-Thomas, *ibid.*, 113.

¹⁵ Hofmann, *Lateinische Syntax und Stilistik* II, München 1972, 149-150.

l'accusatif reste particulièrement forte.

L'analyse rapide que nous venons d'effectuer dans le domaine de la syntaxe grecque et latine a pour effet de mettre en évidence le caractère atypique du hittite dans le domaine des relations spatiales et temporelles. Dans cette langue, en effet, très rapidement la distinction entre le lieu où l'on est et le lieu où l'on va s'est estompée, et le datif-locatif a pu s'employer dans des constructions impliquant un mouvement autant que dans des constructions évoquant une situation statique. Cette confusion entre des notions aussi distinctes que le lieu où l'on est et le lieu où l'on va s'explique sans doute par la situation particulière du directif en hittite, assez fort pour empêcher le développement de l'accusatif de direction exprimant lui aussi le lieu où l'on va mais trop faible pour résister à l'extension du datif-locatif.

Il reste à mettre en évidence le processus qui a entraîné l'extension du datif-locatif au détriment du directif. Nous pensons que l'emploi du datif-locatif avec les verbes de mouvement a contribué fortement à troubler le sentiment linguistique entre le lieu où l'on est et le lieu où l'on va, en raison de la faiblesse des cas motionnels en hittite.

On constate en effet que le vieux hittite utilise très fréquemment ces tournures. Il est très vraisemblable qu'elles ont un sens équivalent aux tournures correspondantes du grec et du latin, que nous venons d'analyser. Le fait que le vieux hittite maintienne le plus souvent l'opposition entre le statique (datif-locatif) et le motionnel (directif) et l'analogie du grec et du latin confortent cette opinion.

Comme il ressort de divers travaux portant sur le datif-locatif ou sur les textes vieux- hittites¹⁶, le datif-locatif est usuel en vieux hittite avec les verbes *šipant-* "verser une libation": LUGAL-*uš huppari ši*[*panti*]: "Le roi verse une libation dans un bol" KUB 53.26 iv 7¹⁷; LUGAL-*ša hašši šipanti* "Le roi verse une libation sur le foyer" KUB 17.19+ ii 11¹⁸. Comme dans les verbes grecs de sens analogue, le datif-locatif exprime le résultat de l'action, l'état statique de l'objet après la réalisation de l'action.

Certains verbes présentent en vieux hittite une alternance entre le datif-locatif et le directif, suivant que l'on évoque l'état résultant du mouvement ou le mouvement lui-même. On mentionnera les verbes *dai-* "placer",

¹⁶ H. Otten et V. Souček, *Ein althethitisches Ritual für das Königspaar* (StBoT 8), Wiesbaden 1969; H. Otten, *Eine althethitische Erzählung um die Stadt Zalpa* (StBoT 17), Wiesbaden 1973; Neu, *Ein althethitisches Gewitterritual* (StBoT 12), Wiesbaden 1970; *Der Anitta-Text* (StBoT 18), Wiesbaden 1974; *Althethitische Ritualtexte in Umschrift* (StBoT 25), Wiesbaden 1980.

¹⁷ Neu, StBoT 12, 32, StBoT 25, 67.

¹⁸ Neu, StBoT 25, 117.

šuhha- "verser", peššiya- "jeter", pai- "aller":

dai- "placer": *apuš ḥantezzumni teħhi* "je place ceux-ci dans le vestibule" KBo 17.1 i 21¹⁹; ^{NINDA}harši]n GE₆ *paršiya ta hašši dai[i]* "il casse une miche de pain noir et il (la) place sur le foyer" KUB 43.26 i 10²⁰; GIŠ *paddar-a-ššan hašši teħhe* "je place la corbeille sur le foyer" KUB 32.117 Ro 6 + 35.93 Ro 11; *hašši teħhe ibid.*, 7 + 12²¹; 3 NINDA.ÉRIN^{MEŠ} 20-iš LÚ SIMUG.A URU *ziplanda GAL^[H.I.A]-aš dai* "3 pains de soldats 20 fois le forgeron de Ziplanda a placé dans les coupes" KUB 58.27 i 9-10 (|| KBo 20.3 iii 5)²².

Le directif semble moins souvent employé²³, ce qui peut s'expliquer par le sens du *dai*- qui suggère plus fortement l'état statique qui résulte du mouvement que le terme du mouvement.

Avec šuhha- "verser": *Ù GAL DUMU^{MEŠ} É.GAL ANA UGULA LÚ.MEŠÙ.HÚB hu[ppi-šši] [šuhha]nzi memal šemeħunan UZU^{NÍG.GI}[G...] [ANA UGULA LÚ.MEŠÙ.HÚB *huppi-šši šuhhanz[i]** "et le chef des 'fils du palais' pour le chef des sourds [vers]ent sur [sa mixture]: du *memal*, du *šemeħuna*, du foie pour le chef des sourds sur sa mixture ils versent" KUB 43.30 iii 15-17²⁴.

Dans cet exemple l'idée d'immobilité au terme du mouvement entraîne le datif-locatif.

L'emploi du directif, en revanche, met l'accent sur le terme du mouvement:

^DUTU-uš *memal išša-šša šu[ħ-* "la divinité solaire verse du *memal* dans sa bouche" KBo 3.38 Ro 4²⁵.

Avec peššiya "jeter": *takku LÚ-an paħħueni kuiški pešsizzi* "si quelqu'un précipite un homme dans le feu." KBo 6.2 ii 33²⁶. Le datif-locatif souligne le résultat de l'action. En revanche on emploie le directif pour exprimer le terme du mouvement: *takku LÚ.U₁₉.LU-an kuiški parkunuzzi kuptarr-a uk[turiaš peda²⁷]* *takku-wa-ta-an parna-ma kuelka peššezi alu[wanzatar*

¹⁹ Otten / Souček, StBoT 8, 21; 64.

²⁰ Neu, StBoT 12, p. 16; StBoT 25, p. 66.

²¹ Neu, StBoT 25, 223.

²² Starke, StBoT 23, 59.

²³ Neu, *Lokativ*, 10-11.

²⁴ Voir Starke, StBoT 25, 78; on peut voir aussi dans *huppi-šši* des datifs de but (*HED* 3, 385).

²⁵ Otten, StBoT 17, 8.

²⁶ *uk[turiaš]* est restitué d'après KBo 6.3 ii 55, voir H.A. Hoffner, *The Laws of the Hittites* (DMOA 23), Leiden / New York / Köln 1997, 52, 189, 258; Francia, *Incontri Linguistici* 19, 139.

²⁷ Hoffner, [peššezi], *The Laws of the Hittites*, 52.

DİN LUGAL] "Si quelqu'un purifie (magiquement) un homme, il apportera les déchets dans l'incinérateur. Mais s'il les jette dans la maison de quelqu'un, c'est de la sorcellerie (et) c'est un cas pour le roi" KBo 6.2 ii 34-35. On souligne le résultat de l'action avec *ukturias* (datif-locatif pl. de *ukturi-* "foyer pour incinérer") et le terme du mouvement avec *parna-ma* (directive de *parn-* et du possessif de la première personne). L'objet n'est pas évoqué dans sa situation statique au terme de celui-ci. Les duplicats plus récents substituent le datif-locatif A.ŠÀ-*ni* au directive *parna* KBo 6.3 ii 55-56; KBo 6.5 iv 17-20²⁸, à une époque où l'opposition entre le datif-locatif et le directive n'existe plus. Il est remarquable que le verbe grec de sens voisin πίπτειν se construit, comme le hittite, avec le datif-locatif, quand on veut indiquer le résultat statique de l'action: ἐν πυρὶ βάλλε θυηλάς "dans le feu, il jeta les prémisses" (I 220).

Avec le verbe *pai-*: *takku GU₄^{HI.A} A.ŠÀ-*ni panzi* Ù BĒL A.ŠÀ *uemizzi** "si des boeufs vont dans un champ et si le propriétaire du champ (les) trouve" KBo 6.2 iv 12²⁹. Le datif-locatif suggère que les boeufs vont dans le champ et qu'ils y demeurent.

En revanche le directive indique le terme du mouvement sans autre considération *mawa gim[(ra)] paimi* "Quand je vais à la campagne" KUB 17.6 i 18-19³⁰.

La même phrase peut contenir un directive et un datif-locatif, chaque tournure gardant sa valeur propre: *takku ŠAH šeliya našma A.ŠÀ-*ni* GIŠKIRI₆-ni* *pai[zz]* "Si un porc va dans un tas de blé, dans un champ ou dans un jardin" KBo 6.3 iv 19, le directive *šaliya*³¹, qui exprime le terme du mouvement, s'oppose au datif-locatif A.ŠÀ-*ni* GIŠKIRI₆-*ni* suggérant que l'animal reste dans le domaine où il est entré.

L'emploi des datifs-locatifs avec les verbes de mouvement en vieux hittite doit être distingué de ces mêmes constructions à une époque plus récente.

Il est vraisemblable que les constructions de ce type, qui avaient sans doute puissamment contribué à troubler la distinction entre le lieu où l'on est et le lieu où l'on va, ont été les premières touchées par la suppression de la délimitation entre le lieu où l'on va et le lieu où l'on est. Dans ces

²⁸ Hoffner, *The Laws of the Hittites*, 52, 53, 256.

²⁹ Starke, StBoT 23, 53; Hoffner, *The Laws of the Hittites*, 84.

³⁰ CHD P, 24.

³¹ Le vieux hittite faisant régulièrement la différence entre le datif-locatif et le directive dans les thèmes en *-i*, nous interprétons *šaliya* comme un directive et non comme un datif-locatif (Laroche, *RHA* 28, 32; Hoffner, *The Laws of the Hittites*, 84).

conditions l'emploi du datif-locatif dans une expression comme LUGAL-*uš huppari šipanti*: "Le roi verse une libation dans un bol" a donc perdu rapidement la valeur statique qui était la sienne à l'époque vieux hittite et semble ne plus exprimer que le mouvement.

En effet alors qu'en vieux hittite les notions de lieu où l'on est et de lieu où l'on va sont généralement distinctes, à une époque tardive, la distinction entre ces deux relations spatiales s'efface complètement au bénéfice du datif-locatif. Le remplacement systématique du directif par le datif-locatif dans les copies récentes montre suffisamment que l'effacement de la distinction entre le lieu où l'on est et le lieu où l'on va était totale. Cette substitution n'est pas du même type que les alternances qui existent à l'époque vieux hittite, elle n'est due qu'à la volonté de moderniser les textes et non pas à la volonté d'établir une distinction de sens.

Le datif-locatif s'emploie donc d'une façon systématique aussi bien auprès des verbes statiques, qu'auprès des verbes de mouvement; remplaçant alors le directif utilisé à l'époque vieux hittite. *gimra pedai* par exemple est remplacé par LÍL-*ri pedai*. Il peut être aussi employé à proximité d'un accusatif de direction, comme dans KUB 13.3 ii 11-13³²: *nu-šmaš-kan ḥUR. SAG-an parhanzi ... nu-šmaš-kan*^{NA4} *peruni parhanzi* "et (les dieux des rois) vous chasseront vers la montagne, ils vous chasseront sur le rocher".

Dès lors se pose un problème théorique concernant les cas: ou bien on estime que le datif-locatif ayant évincé le directif a acquis une nouvelle fonction et exprime le mouvement, ou bien on pense qu'ayant fait disparaître le directif et par contrecoup la délimitation entre le lieu où l'on est et le lieu où l'on va, le datif n'exprime plus qu'une simple notion spatiale. Dans ces conditions, à l'époque tardive *Anuš nebiši iyanniš* "Anu alla au ciel" est l'exact équivalent de *nebiši LUGAL-*uš ešta** "il fut roi au ciel"; le mouvement ou l'absence de mouvement n'étant plus exprimés que par les verbes ou certaines postpositions. Un rapprochement pourrait être effectué avec certains usages du latin: dans l'expression *Capuae exierat* (Pétr. 62, 1), le locatif *Capuae* exprime une notion spatiale sans qu'on puisse dire que le locatif exprime ici le mouvement ou l'immobilité, de même dans l'expression *vadent* (sc *vadunt*) *ibi* "ils y vont" (Peregrination Aetheriae 8, 3), *ibi* pourrait indiquer une simple notion spatiale sans que la distinction soit faite entre le lieu où l'on est et le lieu où l'on va.

Il reste à savoir comment l'opposition statique-dynamique que nous venons de décrire a pu se désagréger aussi rapidement en hittite alors qu'elle est demeurée intacte très longtemps en grec ancien et en latin.

³² Otten / Souček, StBoT 8, 62, n. 6; selon CHD P (p. 314) le texte serait pré-NH.

Il nous semble que l'emploi du datif-locatif pour exprimer le résultat statique d'un mouvement a sans doute contribué fortement à perturber le sentiment linguistique et créer la confusion entre l'expression du lieu où l'on est et du lieu où l'on va. Cet emploi, sans doute expressif en vieux hittite, a probablement été à l'origine de l'extension du locatif au détriment du directif. Quoique parfaitement justifié en vieux hittite, cet emploi du datif-locatif a contribué à rapprocher deux cas opposés. Il a été le lieu d'où se sont issues des analogies à l'origine de la destruction du système. Il est probable que la confusion entre le datif-locatif et le directif a commencé très tôt³³. Si dans les textes vieux hittites la répartition entre ces deux cas est faite généralement correctement, il existe des exemples de confusion: le Code a *udne* "vers le pays" (§ 23) et *udniya* "dans le pays" (§ 71)³⁴.

Il est évident que l'extension du datif-locatif n'a été rendue possible qu'en raison de la faiblesse des cas motionnels en hittite, du directif et de l'accusatif de direction. Il est significatif à cet égard que l'emploi du locatif avec les verbes de mouvement en grec et en latin n'a pas été suffisant pour entraîner la disparition de la distinction du lieu où l'on est et du lieu où l'on va. Malgré la faiblesse du directif, l'opposition du statique et du dynamique est conservée intacte dans ces deux langues. La place importante occupée par l'accusatif de direction, dans cette opposition, que l'on peut mettre en relation avec la faiblesse du directif, semble pouvoir expliquer le maintien de ce schéma. Comme le remarque E. Laroche³⁵, aucune langue indo-européenne ne connaît de parallèle immédiat au cas de l'anatolien en *-a*. L'histoire du directif en grec et en latin est relativement obscure. Dès les plus anciens textes, la fonction de directif, qui n'était peut-être pas un cas commun aux langues indo-européennes, mais un cas développé spécifiquement par certaines langues, a été assumée par l'accusatif de direction dans ces deux langues. Il implique un mouvement dirigé vers un objet extérieur, sans que celui-ci soit affecté par ce mouvement, comme dans le grec *ἴκετο οὐπανύόν* "il alla jusqu'au ciel", le latin *ire Romam* "aller jusqu'à Rome". Dans ces deux langues, l'accusatif de direction très rapidement ne se suffit plus à lui-même. Il doit être précisé par une particule (grec *-δε*). Mais le développement de la préposition suivie de l'accusatif est demeuré la façon usuelle d'exprimer le directif en opposition au locatif et à l'ablatif. La place de cet accusatif, qui est devenu une pièce maîtresse du système de représentation de l'espace et du temps, explique sans doute que l'opposition

³³ Laroche, *RHA* 28, 33.

³⁴ Laroche, *ibid.*

³⁵ Laroche, *ibid.*, 45-46.

du statique et du dynamique se soit maintenue intacte si longtemps.

Quelle qu'ait été l'importance du datif-locatif employé auprès d'un verbe de mouvement, d'autres facteurs ont sans doute favorisé la confusion entre le **datif-locatif** et le directif, comme l'emploi de ce dernier au locatif des thèmes en *-i* (*huwašiya*). Le rôle de certaines postpositions employées avec le datif-locatif n'a sans doute pas été négligeable dans le passage du directif au locatif *tunnaikišna halzai-*, *pai-*, *uwa-* "appeler, aller, venir dans la pièce centrale", mais É.ŠÀ-*ni anda peda-* "apporter dans la pièce centrale" comme É.ŠÀ-*ni andan eš-* "être assis dans la pièce centrale".

Conclusion

Au terme de cette analyse, il est possible d'affirmer, selon nous, que le datif-locatif auprès des verbes de mouvement exprimant le résultat du mouvement, garde sa valeur statique en vieux hittite. Il ne nous semble pas qu'il soit nécessaire, pour expliquer ces tournures, d'invoquer une contamination du locatif par le directif ou l'existence d'un locatif exprimant le mouvement à date ancienne. L'immobilité exprimée par le datif-locatif en vieux hittite et l'existence de tournures analogues dans d'autres langues indo-européennes comme le grec et le latin, confirment cette hypothèse. L'emploi du datif-locatif avec les verbes de mouvement en vieux hittite a sans doute fortement contribué à faire disparaître l'opposition entre le statique et le dynamique de l'anatolien. Il faut à cet égard souligner le caractère très particulier de l'évolution du hittite. Malgré des tournures analogues, le grec et le latin ont maintenu intacte l'opposition du statique et du dynamique, alors que le hittite l'a supprimée très rapidement au bénéfice du datif-locatif. Une telle évolution en hittite n'a été rendue possible que par la faiblesse, dans cette langue, du directif et de l'accusatif de direction.

Résumé

Des notions aussi différentes que le lieu où l'on est et le lieu où l'on va ont été confondues en hittite. L'emploi en vieux hittite du datif-locatif avec les verbes indiquant le résultat d'un mouvement, quoique parfaitement justifié, a certainement contribué à les rapprocher et à faire disparaître le sentiment d'une distinction entre l'immobilité du locatif et le terme du mouvement exprimé par le directif. Cette confusion linguistique a contribué fortement à provoquer la ruine du système anatolien des cas concrets, qui reposait sur l'opposition du statique et du dynamique. Il faut à cet égard souligner le caractère très particulier de l'évolution du hittite. Malgré l'existence de tournures analogues, le grec et le latin ont maintenu la distinction entre l'immobilité du locatif et le mouvement dirigé de l'accusatif. On peut suggérer que l'évolution du hittite n'a été rendue possible que par la faiblesse des cas motionnels, le directif et l'accusatif de direction.